

Chapitre 9 - Publication et diffusion

1- Publication de l'indice de la production industrielle : *Informations Rapides*

L'IPI est publié tous les mois par l'Insee, au plus tard 40 jours après la fin du mois m , dans la collection *Informations Rapides*. Toutefois, lorsque $m+40$ correspond à un samedi, un dimanche ou un lundi, la publication est annoncée et prévue le vendredi précédent à 8h45. Ce document présente les principaux résultats par grandes branches et mentionne les révisions du mois passé.

Le bureau de presse de l'Insee en assure la diffusion auprès des médias. Comme pour les autres principaux indicateurs conjoncturels, un agenda mensuel et un agenda quadrimestriel sont également établis : <https://www.insee.fr/fr/information/1405540>

Les résultats de l'IPI sont accessibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr) en première page sous la rubrique « Indicateurs clés » dès la levée de l'embargo (à 8h45 le jour de la publication de l'indice). Il est alors possible à chaque internaute d'accéder aux principales informations de la campagne mensuelle en français et en anglais, de télécharger cette « *Informations Rapides* » sous la forme d'un fichier imprimable ou encore d'accéder aux séries longues (*cf.* pages suivantes).

En février 2019, la production manufacturière continue d'augmenter (+1,1 %)

Indice de la production industrielle (IPI) - février 2019

En février 2019, la production accélère dans l'industrie manufacturière (+1,1 % après +0,7 %) et ralentit dans l'ensemble de l'industrie (+0,4 % après 1,2 %).

INFORMATIONS RAPIDES

N° 92

Paru le : 10/04/2019

Prochaine parution : 10/05/2019 à 08h45 - mars 2019

[> Découvrir la collection](#)

VERSION IMPRIMABLE
(pdf, 1 Mo)



DONNÉES COMPLÉMENTAIRES
(xls, 703 Ko)



Avertissement :

Toutes les données sont corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO). Dans le commentaire, les évolutions par sous-branche sont présentées par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution globale de l'indice de la production industrielle. La contribution d'une sous-branche prend en compte son poids et l'ampleur de son évolution.

CONSULTER

DOCUMENTATION

Sommaire

- La production manufacturière augmente au cours des trois derniers mois (+1,0 %)
- Sur un an, la production manufacturière est en hausse (+0,5 %)
- En février, la production accélère dans les « autres industries » (+1,7 % après +0,7 %)
- La production rebondit dans les matériels de transport (+3,0 % après -3,2 %)
- La production ralentit dans la cokéfaction et raffinage (+0,6 % après +4,3 %)
- La production se contracte fortement dans les industries extractives, énergie, eau (-3,8 % après +4,2 %)
- La production se replie dans les biens d'équipement (-1,1 % après +5,2 %)
- La production diminue légèrement dans les industries agroalimentaires (-0,2 % après +0,1 %)
- L'évolution de l'indice manufacturier de janvier 2019 est révisée à la baisse

Encadré

Pour en savoir plus

2- Diffusion des indices de la production industrielle

Dans l'« *Informations Rapides* », les indices sont diffusés aux niveaux A10, A17, A38 et exceptionnellement A64 de la nomenclature agrégée (NA) associée à la NAF rév.2. Ils sont également diffusés selon les principaux regroupements de l'industrie (MIG : *Main Industrial Grouping*) définis par Eurostat.

Des niveaux plus détaillés, au niveau des divisions, des groupes et des classes de la NAF rév. 2, sont également accessibles sur le site internet de l'Insee, dans la rubrique « séries chronologiques » (base de données macro-économiques). Au sein de cette rubrique, les indices mensuels de la production industrielle sont diffusés en données brutes et en données CVS-CJO, jusqu'au niveau classe de la nomenclature NAF rev.2 et en séries longues depuis 1990. Enfin, des séries selon des bases plus anciennes – de la base 1970 à la base 2010 – sont également disponibles, pour des niveaux plus ou moins agrégés.

3- Transmission à Eurostat

L'IPI fait partie des indicateurs européens principaux (*cf.* chapitre 1). Il est transmis à Eurostat qui calcule et diffuse un agrégat sur la zone euro. Eurostat diffuse également les indices des différents pays membres (et collecte aussi pour certains États non-membres).

Les indices sont fournis « bruts » (hors correction des variations saisonnières ou des jours ouvrés), corrigés des jours ouvrés (CJO) et corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrés (CVS-CJO).